

L'AGRICULTURE

LE LAIT—DEMANDE D'AUGMENTATION DU
PRIX STABILISÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question directe au ministre de l'Agriculture. Cette question est urgente et présente une grande importance pour les personnes qui s'occupent de l'industrie laitière à travers le Canada. Le ministre de l'Agriculture projette-t-il d'une manière ou d'une autre d'élever le prix stabilisé du lait à \$4 par cent livres?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question devrait figurer au *Feuilleton*.

LE CHARBON

RAPPORT SUR LE PROGRAMME D'ASSISTANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Mines. Est-il en mesure de nous dire aujourd'hui quand nous pouvons espérer obtenir des renseignements au sujet du rapport Donald sur le charbon?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, dans quelques semaines. Si le député me demande de deviner, je dirai dans six semaines.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des sub-sides, sous la présidence de M. Batten.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

1. Administration ministérielle, \$4,862,900.

M. le président: A l'ordre. La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides pour examiner les prévisions budgétaires du ministère des Transports pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1966, Crédit n° 1. Le crédit est-il adopté?

M. MacEwan: Monsieur le président, au cours de mes brèves remarques d'hier soir, j'ai parlé des abandons possibles d'embranchements. Sur les conseils de monsieur l'Orateur, j'ai lu le hansard ce matin et j'aimerais rectifier deux noms qui figurent à la page 1059. J'ai dit qu'une ligne partait de Ferrona, et non de Vernal, comme l'indique le compte rendu. Ce parcours va de Ferrona à Sunnybrae.

Le hansard ajoute ensuite que c'est le vieux chemin de fer construit par l'ancienne compagnie ferroviaire de la Nouvelle-Écosse, alors qu'il s'agit de la *Nova Scotia Steel Company*. Cette ligne de chemin de fer est

[Le très hon. M. Pearson.]

exploitée maintenant par l'*Inter-Colonial Railway* et non par le *Colonial*, comme dit le hansard.

Selon l'ancien dicton en usage dans les provinces Maritimes—je ne sais trop si je m'en souviens exactement—il y avait trois choses dont nous étions sûrs: vivre, mourir et se payer un voyage à bord du vieil *Inter-Colonial Railway*.

Pour ce qui est des abandons de lignes de chemins de fer envisagés, je tiens à signaler qu'étant donné la construction de l'importante usine de la *Scott Paper* dans le comté de Pictou, j'espère bien qu'on ne supprimera pas la petite ligne de chemin de fer qui s'y trouve. Un embranchement a été construit pour relier cette usine à la voie ferrée en question et il importe de conserver cette correspondance, car il y va de l'intérêt de la région. Quand ces lignes de chemins de fer ont commencé à desservir la région, elles n'étaient pas utilisées autant qu'elles auraient dû l'être, mais nos difficultés sont moins grandes à l'heure actuelle. Le National-Canadien pourrait sans doute produire des chiffres à ce sujet, mais étant donné la poussée économique actuelle dans la région, j'ose croire que cette ligne ne sera pas supprimée.

• (11.50 a.m.)

Voici un autre élément. Après avoir lu les journaux, j'ai appris la signature d'un accord entre la *Scott Paper Company*, *Scott (Maritimes) Limited*, et le National-Canadien, sur le transport des chargements de bois de pulpe aux États-Unis. Cela signifie qu'il est d'autant plus logique de continuer à exploiter la petite ligne actuelle qui va de Stellarton à Oxford Junction.

Une autre question que j'ai discutée assez récemment avec le vice-président de la région atlantique, M. Grayston, est celle des services de messageries et de marchandises à Stellarton, qui laissent beaucoup à désirer. Le vice-président m'a dit que la question serait étudiée et qu'une décision serait prise cette année. J'ai l'intention de donner suite à cette affaire devant le comité des transports. Nul doute que les dirigeants du National-Canadien comparaitront devant le comité.

J'ai été heureux de remarquer que, dans son communiqué du 13 décembre, le ministre des Transports a annoncé qu'il y aurait une étude intégrée des problèmes de transport dans les provinces atlantiques. Le ministre a déclaré ce qui suit dans le dernier alinéa de son communiqué:

L'étude portera sur l'efficacité des moyens de transport dans les provinces atlantiques, compte tenu des obligations du gouvernement fédéral aux termes de l'union avec Terre-Neuve, de la loi sur les taux de transport des marchandises dans les